



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

*de l'association
Les Ami.es de la
Serre du Ruisseau*



SOMMAIRE

2023 en bref.....	2
Les enjeux et objectifs principaux de l'année 2023 pour la Serre.....	2
Les chiffres-clés de l'année.....	2
Présentation générale de la Serre du Ruisseau et son association.....	2
Historique : Le square des tulipes, des Jardins du Ruisseau à la Serre du Ruisseau.....	2
Gouvernance de l'association.....	4
La Serre du Ruisseau, un lieu de production innovant ouvert sur le quartier.....	5
Missions et objectifs.....	6
Réalisations.....	7
Participation à la vie de quartier.....	8
Embellir et apaiser l'espace public.....	9
Construction de la Serre.....	11
Communication.....	12
Soutiens et partenaires.....	13
Saint-Gobain et les Enfants du Canal.....	13
Fondation Vinci pour la Cité.....	14
Soutien l'urbanisme transitoire de la région IDF.....	15
Jardins relais.....	15
Partenariat avec Campus Clignancourt.....	15
Conclusion : Perspectives 2024.....	16



2023 en bref

Les enjeux et objectifs principaux de l'année 2023 pour la Serre

L'année 2023 a marqué la prise d'autonomie officielle de la Serre du Ruisseau envers son association-mère, les Jardins du Ruisseau. La création de cette nouvelle association a été une formidable accélération du projet. Nous avons poursuivi et amplifié la traduction de ses ambitions, en actions concrètes et en principes constructifs. Pour mener à bien ces tâches, il nous a été nécessaire de recueillir de nouveaux soutiens et de résoudre les problématiques propres au transfert du projet à la nouvelle entité. Nous avons également mis à profit ce temps pour élaborer un programme de préfiguration des activités de la Serre afin d'ancrer son action dans la vie de quartier. Au terme de cette année, nous avons planifié une feuille de route qui sera mise en œuvre en 2024, à la veille de l'ouverture de la Serre du Ruisseau nouvellement édifiée.

Nous avons déterminé quatre grands objectifs pour l'association en 2023 :

1. Planifier la préfiguration des activités en concertation avec nos publics visés et nos partenaires
2. Développer la phase d'Avant Projet Définitif (APD) de la construction du bâtiment et continuer à recueillir des soutiens financiers
3. Assurer la transition administrative du projet entre l'association-mère et les Ami.es de la Serre du Ruisseau
4. S'inscrire dans la vie associative locale en tant que nouvel acteur

Les chiffres-clés de l'année

Nombre d'adhérent.es : 25
Nombre de bénévoles : 38
Nombre de personnes entretenant le pont du Ruisseau : 14
Nombre d'arrosages du Pont du Ruisseau : 50 ne
Nombre de participant.es au chantier collectif de plantation : 20
Bénéficiaires des actions de l'association : riverain.es et passant.es du Pont du Ruisseau
Budget global 2023 : 105 211 €



Présentation générale de la Serre du Ruisseau et son association

Historique : Le square des tulipes, des Jardins du Ruisseau à la Serre du Ruisseau

L'association Les Amis des Jardins du Ruisseau a commencé de rêver le projet de la Serre du Ruisseau dès 2017, lorsque la Ville de Paris lui a octroyé la Convention d'occupation et de gestion du square des tulipes ; un square jusque-là inaccessible au public. Son désir était d'étendre, dans

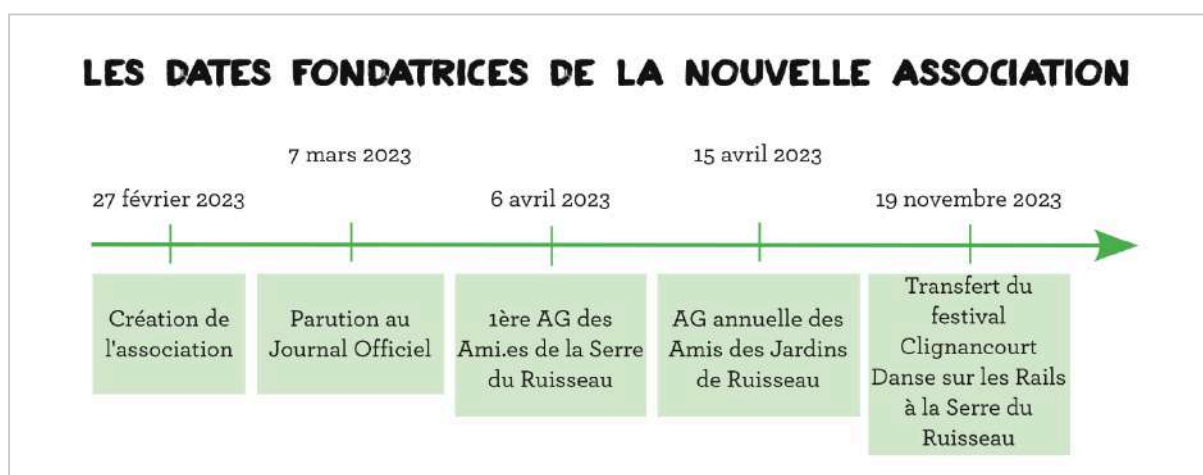
Les Ami.es de la Serre du Ruisseau • 7 villa des tulipes 75018 Paris • SIRET : 92317700000018

 serreduruisseau •  La Serre du Ruisseau •  serreduruisseau@gmail.com

l'espace public, l'action qu'elle menait depuis des années, en contrebas de la rue, dans la tranchée de la Petite Ceinture, propriété de la SNCF.

Durant 3 années, elle a organisé des réunions avec les riverains, les adhérents, les habitants du quartier pour réfléchir à un projet collectif. En septembre 2019, à l'issue du long processus de concertation, après avoir sélectionné 3 finalistes parmi 11 équipes candidates au concours de Maîtrise d'Oeuvre, le jury désignait l'équipe lauréate : le cabinet d'architectes Mutations Architectes, uni à un collectif de paysagistes, Green Résistance.

Devant l'ampleur qu'a pris ce projet, le soutien des collectivités (Région Île-de-France, Ville de Paris) et des fondations (Fondation de France, Caisse des Dépôts et Consignations, Léa Nature, Vinci, St Gobain) qu'il a recueilli pour sa construction, devant les enjeux juridiques et civils d'en devenir le Maître d'Ouvrage, l'association a décidé, lors de son Assemblée Générale Ordinaire de 2020 de créer une nouvelle structure. Cette décision a été confirmée lors de l'AG 2023 des Jardins du Ruisseau qui a abouti la transmission du projet.



L'Assemblée Générale des Amis des Jardins du Ruisseau a ainsi validé le transfert de plusieurs actes et projets à la nouvelle association. Ainsi, la troisième résolution de l'AG liste le transfert :

- du permis de construire de la serre
- de dossiers de subventions liés au projet de la Serre en accord avec les financeurs
- des fonds déjà collectés pour le projet, toujours en accord avec les tutelles concernées

La quatrième résolution de l'AG, quant à elle, a confirmé le transfert du permis de végétaliser du Pont du ruisseau à la nouvelle association. Cette décision a été motivée par le fait que les futures actions de la Serre seront mises en œuvre au bénéfice de l'espace public, tel que celui occupé par les bacs végétalisés du Pont du Ruisseau.

Dernier transfert, le festival Clignancourt Danse sur les Rails, qui avait été, pour ses dix éditions passées, organisé par les Jardins a lui aussi été transmis à la Serre du Ruisseau : décision du CA de l'association en date du 19 novembre 2023.

En prévision de ces transferts, les Ami.es de la Serre du Ruisseau ont organisé leur première Assemblée Générale le 6 avril 2023. Durant cette assemblée, les statuts de l'association ont été adoptés et l'adhésion pour l'année fixée à 5€. Nous avons eu la chance d'accueillir notamment :

Les Ami.es de la Serre du Ruisseau • 7 villa des tulipes 75018 Paris • SIRET : 92317700000018

 serreduruisseau •  La Serre du Ruisseau •  serreduruisseau@gmail.com

- 3 représentant.es de collectifs de Permis de Végétaliser du secteur Simplon-Hermel-Montenis
- 4 associations du quartier : ARC-EA, la REcyclerie, le Carré Versigny et Ca se visite
- des riverain.es et des adhérent.es des Jardins du Ruisseau

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur les statuts et les projets de la Serre pour les prochaines années.

Gouvernance de l'association

Les Ami.es de la Serre du Ruisseau, association désormais porteuse du projet, est une association collégiale loi 1901. Calquée sur le fonctionnement d'une coopérative (SCIC), sa gouvernance est composée de différents collèges entérinés dans ses statuts. Les collèges de l'association et leurs proportion de votes sont ainsi répartis :

- membres actifs, 50%, ex. : habitant.es du quartier
- membres bénéficiaires, 30%, ex : titulaires de permis de végétaliser
- membres associatifs et institutions, 10%, ex. : écoles du quartier
- membres autres, 10%.

Cette distribution permet de créer un réseau entre membres d'un même collège, de toucher un large panel d'acteurs du territoire et de travailler conjointement avec des acteurs institutionnels. L'ensemble de ces conditions a été pensé pour garantir une grande stabilité dans la durée à l'action de la Serre du Ruisseau.

Composée de personnes qui suivent le projet de longue date, l'équipe du conseil d'administration de la Serre compte 8 membres. Nombre d'entre elle.eux ont été adhérent.es des Jardins du ruisseau et incarnent aujourd'hui la continuité entre les deux associations.

- Pascaline Hayoun a été la cheville ouvrière du soutien de Saint-Gobain à la construction de la Serre et met au service du projet sa formation d'ingénieure en physique chimie.
- Denis Loubaton a été l'instigateur du projet en 2017 lorsqu'il était alors Président des Jardins du Ruisseau, il pilote aujourd'hui l'ensemble de projets relatif à la Serre.
- Nicoletta Mosco occupe le rôle primordial d'Assistante à la Maîtrise d'Ouvrage en tant qu'architecte.
- David Monteau fait bénéficier la Serre de son expertise liée à l'innovation et de ses conseils dans les relations avec les tutelles.
- Romain Doligez travaille dans le milieu du BTP, son regard sur le chantier de construction et la relation avec les prestataires est précieuse.
- Thomas Descamps, expert-comptable spécialisé dans l'accompagnement des structures de l'ESS, est la boussole de la Serre sur les questions juridiques et financières.
- Myriam Descamps-Pommies, fait bénéficier la Serre de sa longue expérience en tant que gestionnaire de projet. Elle s'occupe avec brio de la relation avec la Maîtrise d'œuvre dans le projet de construction.

Les Ami.es de la Serre du Ruisseau • 7 villa des tulipes 75018 Paris • SIRET : 92317700000018

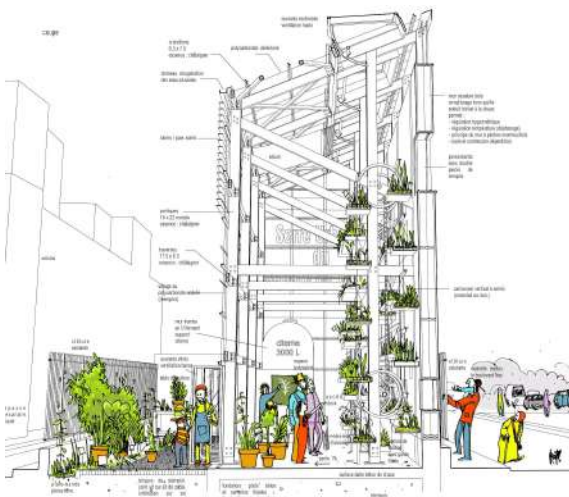
 serreduruisseau •  La Serre du Ruisseau •  serreduruisseau@gmail.com

Non membre du CA :

- Amélie Aspart met à profit son expérience dans le 18ème en tant que coordinatrice pour gérer au quotidien l'association, de la communication aux demandes de financement.



La Serre du Ruisseau, un lieu de production innovant ouvert sur le quartier



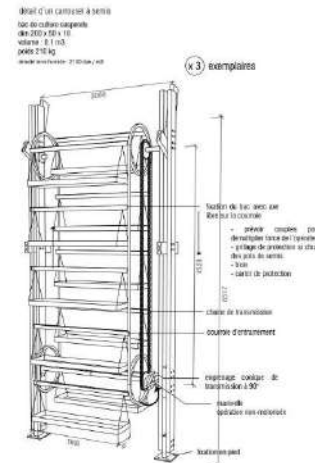
La structure de la Serre, verticale et rotative, s'est imposée en raison des contraintes de l'environnement urbain très dense : une parcelle modeste par la taille (125m²) et dans l'ombre portée des bâtiments avoisinants. Cette solution technique et architecturale est totalement innovante en France. S'il existe bien des serres verticales, notamment à Romainville, celles-ci sont statiques et nécessitent des éclairages artificiels pour offrir une lumière égale à tous les semis. Par ailleurs, ce sont des solutions *high tech*, gourmandes en énergies et sujettes à questionnements sur leur caractère vertueux en termes de développement

Les Ami.es de la Serre du Ruisseau • 7 villa des tulipes 75018 Paris • SIRET : 92317700000018

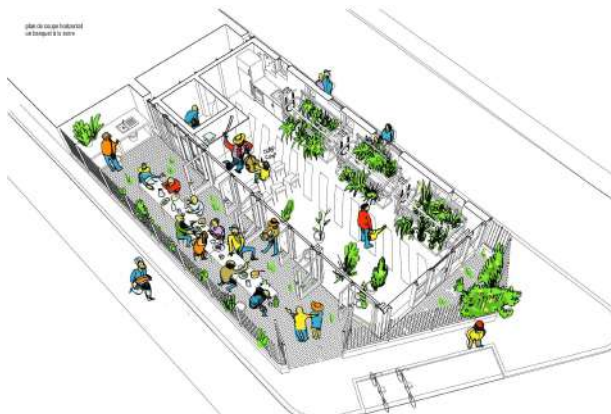
 serreduruisseau •  La Serre du Ruisseau •  serreduruisseau@gmail.com

durable. A notre connaissance, s'il existe bien de telles serres verticales et rotatives en Asie, à Singapour ou à Hong Kong, il n'en existe pas ici. La Serre du Ruisseau, à la motorisation classique de carrousels alimentée par des panneaux solaires, offre donc une réponse *low tech* à cette question. Les plaques à semis et les godets seront ainsi placées sur les étagères de carrousels, dont le mouvement les portera jusqu'à 8m de hauteur pour aller chercher la lumière tout au long de la journée.

Grâce à cette innovation, la Serre du Ruisseau est un outil de production efficace et performant. Pour un encombrement de 18 m², les carrousels totalisent à eux trois sur leurs étagères qui viennent chercher la lumière, une surface cultivable de 54 m². La production, validée par une étude d'étudiants d'AgroParisTech, est de 17 000 plants/an. En pleine croissance et maturité, ces plants couvriront une surface végétalisée de 5 102 m². C'est donc un ratio Serre/surface végétalisée de 8 503 % qu'offre la Serre du Ruisseau aux parisiens.



Outre l'embellissement du cadre de vie de toutes et tous qu'elle propose, nous sommes convaincus que la végétalisation de la ville est un puissant vecteur de cohésion sociale. Lorsque les carrousels seront en action, la Serre répondra aux normes relatives aux



ERP de type L et sera capable d'accueillir 35 personnes debout pour ses animations pédagogiques et ses ateliers pour des publics ciblés et des groupes constitués. Et, lorsque les étagères seront à l'arrêt et que les baies vitrées qui constituent la base de la Serre seront grandes ouvertes, il sera possible d'occuper tout l'espace du square (125m²) et d'accueillir un public plus important. Elle pourra donc organiser aussi des conférences, des expositions, des animations artistiques et culturelles ou encore des moments conviviaux. Cette liste non

exhaustive des actions de la Serre a pour but de favoriser la participation citoyenne, l'inclusion, les rencontres intergénérationnelles et interculturelles, la collaboration entre collectifs et associations. Elle contribue à renforcer le lien social et le savoir collectif par le partage d'expériences.

Missions et objectifs

L'ambition de la Serre du Ruisseau est de créer et d'animer un lieu de ressources, un équipement de production, participatif, collaboratif et inclusif pour tous les acteurs – identifiés et à venir - de la végétalisation et de la renaturation de la ville dans les quartiers populaires des Portes de Paris. La serre se veut ainsi une actrice essentielle de l'écologie urbaine et de la cohésion sociale.

Grâce à des ateliers, des événements conviviaux, la culture et la diffusion de semis, elle souhaite favoriser la participation citoyenne, les rencontres intergénérationnelles et interculturelles, la collaboration entre collectifs et associations. Elle veut contribuer à renforcer le lien social et le savoir collectif par le partage d'expériences.

La Serre sera ce lieu de *production primaire*, mais aussi un lieu ressources, tant en graines, qu'en échanges et apprentissages de techniques et de pratiques, qu'en mise en réseau matériel et immatériel. Une grainothèque, un site internet, des applications de mise en réseau, un même lieu physique pour se rassembler, pour organiser des conférences, des animations conviviales ou festives, feront de la Serre du Ruisseau un lieu relais, structurant et mutualisé. C'est de soutiens pratiques, d'appuis techniques et méthodologiques, de solidarité entre tous ces acteurs, d'éducation à l'environnement du plus grand nombre - et ce dès le plus jeune âge - que les habitants des grandes villes auront besoin pour faire face aux défis qui les attendent.

Nous avons identifié quatre grands objectifs vers lesquels tendent les actions de l'association :

1. Augmenter la biodiversité en ville en privilégiant des espèces indigènes afin de favoriser le développement de la faune et la création d'îlots de fraîcheur et en se mettant en réseau avec des collectifs de végétaliseurs
2. Transmettre aux générations futures en proposant des ateliers pratiques et partageant des connaissances dès le plus jeune âge autour de l'horticulture et du maraîchage
3. Créer du lien social en adaptant le contenu de nos ateliers aux besoins de toutes les populations de notre territoire, y compris les plus précaires (ex. : nous travaillerons particulièrement avec les résidents de la pension de famille mitoyenne de la Serre construite par Paris Habitat et gérée par les Enfants du canal. Cette pension logera des personnes en parcours de resocialisation, pour certaines sans abri. Nous les accompagnerons dans la végétalisation des 80m² de terrasses dont la pension sera dotée, pour y créer des parcelles partagées et collectives)
4. Animer la vie locale grâce à des ateliers cuisine autour de l'alimentation durable et accessible basée en partie sur les micro-pousses produites dans la Serre et une sensibilisation sur les semences : leur origine, leur mode de sélection, de culture, leurs valeurs gustatives et nutritives, etc...



Réalisations

L'année 2023 a marqué la première année de préfiguration concrète des activités de la Serre pour atteindre les objectifs fixés. A ce titre, elle a été une année-test consacrée à définir son identité en tant que nouvelle structure, participer à la vie locale, développer son réseau de partenaires, et consolider le projet de construction de la Serre.

Participation à la vie de quartier

L'Écuyer fête la tulipe

Voisine de l'association historique des riverain.es de la Villa des Tulipes et de l'impasse Alexandre Lécuyer, l'association a été conviée au vide-grenier organisé par l'Écuyer à la tulipe le 18 juin 2023. Premier rendez-vous post-crétation des Ami.es de la Serre du Ruisseau, cela a été l'occasion d'échanger avec les habitant.es du quartier pour leur présenter cette nouvelle structure et son projet. Visuels et maquette à l'appui, nous avons également partagé l'avancée du projet de construction aux personnes qui seront directement impactées par celle-ci.



Forum des associations du 18ème



Le 9 septembre suivant nous avons étendu le public de cette présentation à tous.tes les curieux.ses venus découvrir le forum des associations du 18ème. Malgré la chaleur, nombreuses sont les personnes qui se sont arrêtées à notre stand et ont décidé de rejoindre notre liste de diffusion et le groupe d'entretien du Pont du Ruisseau. Nous avons également pu échanger avec les élu.es de notre arrondissement.

Portes ouvertes d'Artagon Pantin

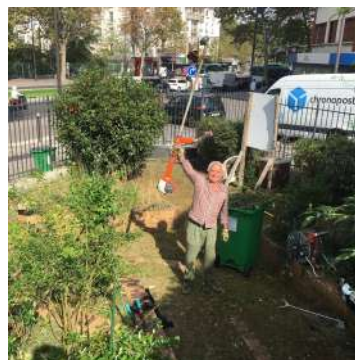
En tant que membre de Green Resistance, Titouan Lampe, le jardinier-paysagiste ayant co-conçu le projet de la serre, nous a invité à rendre visite au projet géré par l'association Artagon à Pantin le 20 octobre. Cet ancien Collège, maintenant lieu de résidence artistique, s'inscrit dans le projet plus large des Quatre chemins de la terre, un corridor vert piloté par la Ville de Pantin. Sur place, Green Resistance et Vergers Urbains organisent des ateliers de jardinage avec les enfants des écoles voisines. Nous avons ainsi pu observer la construction d'une petite serre bioclimatique réalisée par ces deux acteurs et apprendre de ce chantier pour la future construction de la Serre du Ruisseau.



Embellir et apaiser l'espace public

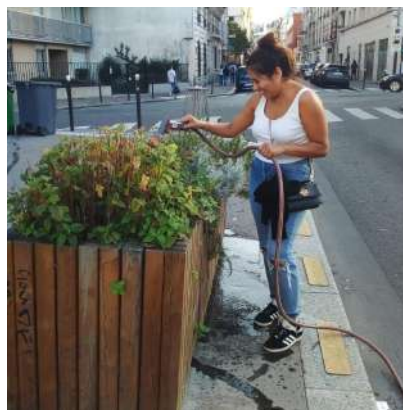
Entretien du square

Deux fois par an, en attendant la construction de la Serre, nous entretenons le square de la Villa de tulipes (cf. photos ci-dessous lors de l'entretien d'automne) dont la ville a confié la gestion à l'association. Tailler les arbres, débroussailler et trier les déchets jetés là par les passant.es n'est pas une mince affaire ! Le résultat est d'autant plus appréciable qu'il permet aux habitant.es de redécouvrir cet espace non-utilisé.



Entretien du pont

Tout au long de l'année, 14 bénévoles se sont relayés pour arroser, tailler et nettoyer la cinquantaine de bacs du Pont du Ruisseau. Débuté grâce à un Budget Participatif en 2015, ce projet perdure grâce à l'enthousiasme des habitant.es du quartier qui l'entretiennent. Durant les périodes les plus chaudes de l'année, les bénévoles arrosent au minimum deux fois par semaine l'ensemble des bacs durant une heure *a minima* chaque fois. Ces moments sont toujours l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les riverain.es.



Extension de la végétalisation du Pont du Ruisseau

Face au succès de l'entretien de ce permis de végétaliser et pour compléter le projet présenté au Budget Participatif, 16 nouveaux bacs ont été fournis à l'association par la Direction des espaces verts et de l'Environnement (DEVE) en décembre. C'est ainsi que le 16 décembre, nous avons organisé un chantier collectif de plantation pour la trentaine de plantes que la DEVE nous avait

Les Ami.es de la Serre du Ruisseau • 7 villa des tulipes 75018 Paris • SIRET : 92317700000018

 serreduruisseau •  La Serre du Ruisseau •  serreduruisseau@gmail.com

également apportées. Cette journée a été l'occasion pour l'association de proposer un moment convivial autour d'un chocolat et de vin chaud pour les jardiniers du quartier. Une vingtaine de personnes se sont présentées le Jour J et ont permis d'étendre et d'embellir l'espace végétalisé sur le pont ! Nous avons été ravi.es également d'accueillir à cette occasion nos élu.es locaux.les et constater leur soutien renouvelé à notre projet.



Campagne pour la piétonnisation du pont du Ruisseau

En 2023, la Ville de Paris a organisé une consultation citoyenne en ligne intitulée "Embellir votre quartier" et couvrant le secteur Porte Montmartre-moskova-Porte de Clignancourt. La Serre du Ruisseau a ainsi proposé de piétonniser la Pont du Ruisseau afin d'apaiser et d'étendre encore sa végétalisation. Nous avons produit des flyers (cf. ci-dessous) que nous avons distribués dans le quartier et avons entrepris de défendre l'idée auprès du public et des élu.es de l'arrondissement lors de nos rencontres et des événements auxquels nous avons participé.

"Depuis plusieurs années, les riverains de la rue Belliard, entre la rue du Poteau et la rue du Ruisseau, sont victimes des nuisances (pollution de l'air et sonores), dues aux embouteillages quotidiens sur ce tronçon. Croyant échapper au trafic du bd Ney, les conducteurs s'engouffrent dans cette rue. Ce qui provoque des embouteillages à l'angle Poteau/Damrémont/Belliard et à l'angle pont Ruisseau/bd Ney où un feu rouge fixe le trafic. Les conducteurs tombent dans une nasse, piétinent et klaxonnent en vain. En piétonnisant le pont du Ruisseau, en augmentant sensiblement sa végétalisation commencée grâce à un budget participatif et entretenue depuis par les habitants, la ville créerait, depuis le pont du Ruisseau, une porte d'entrée embellie, végétalisée et pacifiée pour la promenade sur la Petite Ceinture. Cette piétonnisation offrirait un point de vue remarquable, un belvédère unique - d'Est en Ouest - sur la Petite Ceinture ouverte aux habitants et aux visiteurs pour qu'ils y flânent."



Les Ami.es de la Serre du Ruisseau • 7 villa des tulipes 75018 Paris • SIRET : 92317700000018

 serreduruisseau •  La Serre du Ruisseau •  serreduruisseau@gmail.com

Notre proposition, bien qu'elle ait recueilli plus de 135 votes (le record parmi les idées formulées sur la plateforme dans ce cadre), n'a pas été retenue par les services de la Ville. Affaire à suivre !

Construction de la Serre

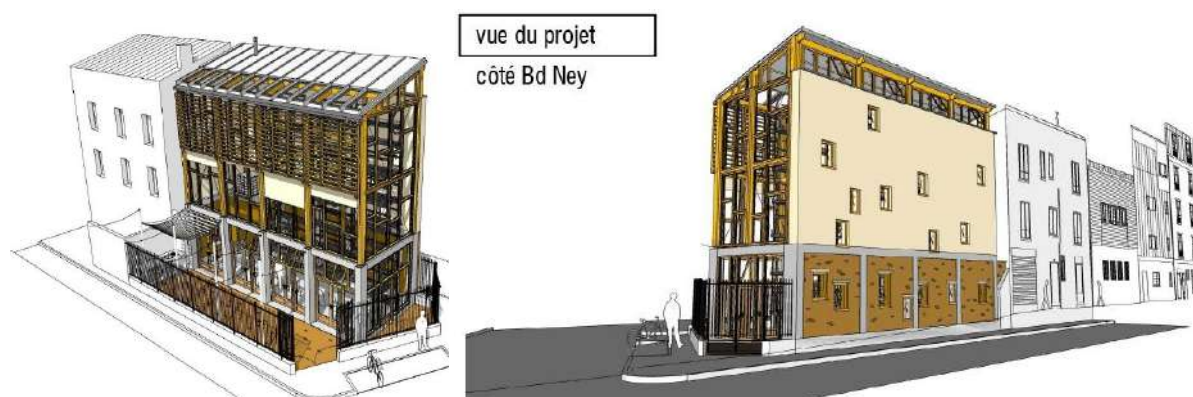
L'année 2023 a été déterminante pour le projet de construction de la Serre. Entrés dans la phase d'Avant Projet Définitif (APD), nous avons défini précisément certaines modalités du projet relatives au fonctionnement du futur bâtiment en établissant un cahier des charges précis. Deux Comités de Pilotage (COPIL), réunis les 18 avril et 12 mai ont permis d'encadrer ce processus. Les COPIL sont composés :

- de la Maîtrise d'Ouvrage (MOA), c'est-à-dire de l'association représentée par ses administrateur.rices et sa responsable de projet
- de la Maîtrise d'Oeuvre (MOE), c'est à dire Pierre de Montigny pour Mutations architectes et Titouan Lampe pour Green Resistance
- de partenaires qui conseillent le projet, notamment le cabinet d'ingénierie T/E/S/S.

Nous avons ainsi conçu un *Cahier des charges des usages de la Serre*. Ce document met en regard les activités de la Serre (leur contenu, leur nombre de participant.es, leur durée) et les conditions optimales d'exercice qui leur correspondent. Par exemple, pour le fonctionnement de la structure, il est nécessaire qu'en hiver le bâtiment soit capable d'accueillir un groupe d'une quinzaine de personnes pour réaliser un atelier de repiquage d'une heure. Quelles conditions de température peuvent rendre possible cette activité ?

Dans un second temps, ce cahier des charges a été présenté aux Bureau d'Etudes Techniques (BET) sélectionné afin que ces consignes soient traduites en principes constructifs durables. Nous avons travaillé avec le BET thermique Albert&Co et le BET structure RSO Structures. Nous avons reçu l'ensemble de leurs conclusions à la fin de l'automne. Ces travaux nous ont permis d'aboutir une version du projet qui permette tant le confort des humain.es que des plantes, et cela tout au long de l'année (cf. visuels phase APD ci-dessous).

Pour assurer un suivi et une communication fluide de ces différentes étapes entre les différents acteurs, l'association a désigné en son sein un Comité de Suivi des Travaux composé de trois administrateur.rices : Myriam Descamps-Pommies, Denis Loubaton et Nicoletta Mosco, appuyé par la responsable de projet Amélie Aspart.



A l'issue de ce travail, un nouveau calendrier de construction (adapté aux contraintes liées aux Jeux Olympiques) a été défini par la MOE. Dans ces conditions, le chantier débutera en septembre 2024. Nous avons également engagé un travail de définition plus détaillé du budget de construction du projet avec l'économiste BIMECO.

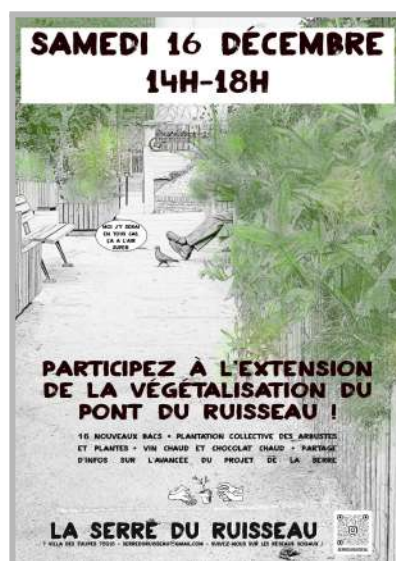
En parallèle, nous entretenons le partenariat qui nous lie à Paris Habitat dans leur projet de construction d'une pension de famille sur la parcelle attenante à la Serre. Nous discutons avec les deux responsables du projet afin d'accorder au mieux les deux chantiers. Nous avons ainsi participé à plusieurs échanges et leur restitution, organisés en Mairie du 18ème, afin que Paris Habitat recueille les observations des voisin.es de la future pension et tente de les concilier avec le dessin actuel de la pension. Nous avons ainsi imaginé l'installation d'arceaux végétalisés entre les deux futurs bâtiments à l'entrée de la Villa des tulipes afin de créer un continuum vert et d'incarner dans la rue les liens tissés entre les deux projets.

Communication

Afin de situer le projet de la serre dans un quartier aux nombreuses initiatives associatives, nous avons dû créer une première identité visuelle au projet. Cette charte graphique provisoire est basée sur les illustrations réalisées par la MOE. La police choisie quant à elle rappelle la vocation de la Serre à exercer sa mission de végétalisation dans l'espace public, elle évoque les lettres des placards réalisés au pinceau sur les murs.



Cet exercice de définition s'est ensuite traduit dans l'édition de divers documents synthétiques, numériques ou multimédias, et visuels (flyers, affiches, bannières, cf. ci-dessus) partageant les missions de la Serre et ses activités. L'ensemble de ces outils est venu nourrir la présence en ligne de l'association via ses comptes sur Facebook, Instagram et LinkedIn.



Nous souhaitons approfondir ce travail en 2024 en confiant à un.e graphiste professionnel.le la création d'une charte graphique pour la Serre avec des polices, des visuels et logos qui lui seraient propre et feraient écho au bâtiment. Nous avons également pour projet de créer un site internet propre à la Serre.



Soutiens et partenaires

Saint-Gobain et les Enfants du Canal

L'un des partenaires de références de la Serre du Ruisseau, sera la pension de famille qui sera édiflée par Paris Habitat (Maître d'Ouvrage) sur une parcelle mitoyenne de la serre. Cette pension de famille, qui hébergera 28 résident.es, sera gérée par l'association d'insertion Les Enfants du Canal. L'objet de cette association est :

«la lutte contre les fléaux sociaux que sont le sans-abrisme, l'exclusion, la précarité et le mal logement, notamment par l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion. Le public rencontré et accueilli le sera de manière inconditionnelle et sans discrimination aucune ».



La collaboration entre nos deux structures a été définie le 17 mars 2023 grâce à une convention de partenariat très détaillée et ambitieuse pour la vie quotidienne au sein de la résidence et l'entretien de ses espaces végétalisables (215 m²). Elle pourra également déboucher sur des projets d'insertion professionnelle des résident.es grâce à l'activité horticole de la Serre.

Cette convention prévoit notamment :

- l'accueil des résidents de la pension de famille dans la Serre

Les résidents de la pension de famille seront accueillis régulièrement (de manière hebdomadaire à la saison des semis) pour procéder à la plantation des graines de leurs choix (potagères ou florales) et être initiés à l'entretien d'un vivant végétal. Pour cela, ils seront épaulés et encadrés par l'animateur nature de la serre. Ils bénéficieront de tous les matériels et ressources nécessaires à leurs travaux. Ils pourront être accueillis, au gré de leurs vœux et de ceux des Enfants du Canal, de façon privilégiée et privative dans la serre pour ménager leur intimité, ou au contraire, être mélangés à d'autres usagers de la Serre pour rencontrer d'autres habitants du quartier et ainsi favoriser leur inclusion et une convivialité qui les aide dans leur resocialisation

- l'accompagnement des résidents dans leurs projets de végétalisation des espaces collectifs et des 2 terrasses de la pension de famille par des personnes rattachées au fonctionnement, à l'entretien et à l'animation de la Serre

Dotée de deux terrasses de 40m² chacune et d'espaces collectifs conséquents, la pension de famille offre de puissants outils de resocialisation par une activité horticole et l'entretien du paysage en phase avec les objectifs de l'association Les Enfants du Canal. Les résidents seront accompagnés, aidés et encadrés par l'animateur nature salarié de la Serre pour créer et entretenir les parties végétalisées : créations de jardins collectifs et partagés sur les terrasses, entretien des parties collectives, aides à la végétalisation des parties privatives

- des actions conjointes des deux structures en faveur de la végétalisation et la renaturation de l'espace public (par ex : le pont du Ruisseau)

Pour rendre plus visible et valoriser la présence et l'apport de de ces résidents dans la vie sociale de leur nouveau quartier, il leur sera proposé de contribuer à l'entretien de la végétalisation

Les Ami.es de la Serre du Ruisseau • 7 villa des tulipes 75018 Paris • SIRET : 92317700000018

 serreduruisseau •  La Serre du Ruisseau •  serreduruisseau@gmail.com

du pont du Ruisseau qui marque l'entrée de leur résidence. Cette végétalisation de l'espace public, fruit d'un budget participatif de la ville de Paris de 2015 est entretenu depuis lors par des bénévoles.

- la mutualisation et échanges de moyens

Le bâtiment de la pension de famille (cf. visuel ci-dessous) mettra à disposition des espaces de stockage et de réunion en faveur de la Serre du Ruisseau. Et à l'inverse, les enfants du Canal pourront organiser des événements, des manifestations et des animations dans la serre.



Grâce à ce partenariat mais aussi grâce au précieux marrainage de Pascaline Hayoun qui travaille au sein de Saint-Gobain, la Serre a pu recueillir le soutien de sa Fondation. Ce soutien financier dédié à des dépenses d'investissement, et plus particulièrement fléchée vers la construction de la charpente et des murs en terre de la Serre, a été attribué au titre de la dimension d'insertion sociale que revêt le projet de la Serre.

Fondation Vinci pour la Cité

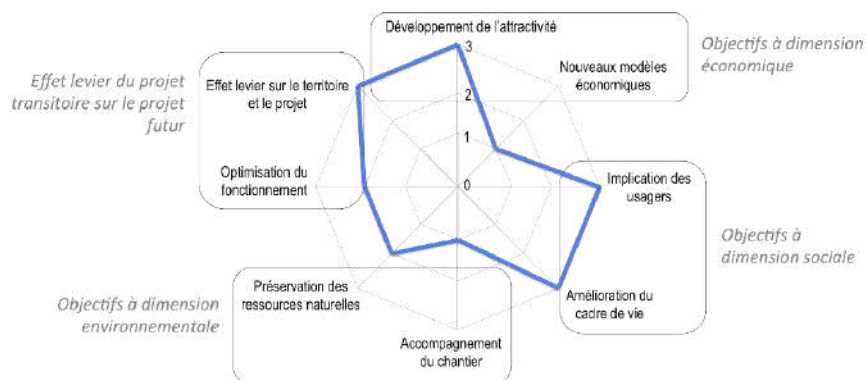
**FONDATION
D'ENTREPRISE
VINCI
POUR LA CITÉ**



Grâce à nouveau au marrainage d'une de nos adhérentes, Mouna Lekhnati, nous avons obtenu le 12 septembre, le soutien de la Fondation Vinci pour la Cité. Cette aide est quant à elle fléchée vers l'acquisition de matériel pour la nouvelle serre. Elle permettra en amont de l'ouverture des portes au public d'acquérir des outils professionnels, des tables de semis à hauteur ajustables et du matériel et des fournitures pour les ateliers pratiques.

Soutien l'urbanisme transitoire de la région IDF

A l'issue d'un processus de transfert et de renouvellement, nous avons reçu le 26 septembre la reconduction de l'aide attribuée au projet par la Région Ile-de-France. Celle-ci nous a été accordée dans le cadre du dispositif de soutien aux initiatives d'urbanismes transitoires. Il valorise la dimension d'innovation et d'impact positif social et environnemental de la Serre sur son territoire :



Ce soutien représente un apport majeur dans le budget de construction de la Serre. Il permettra de financer des dépenses d'investissement.

Jardins relais

Suite à l'Appel à Projet "Jardins Relais" de la DEVE, nous avons élaboré un projet de mise en réseau et de mutualisation des outils des acteurs de la végétalisation du 18^{ème}. Le soutien reçu à cet égard nous a permis en 2023 d'affiner et de préciser



ce projet afin de pouvoir le mettre en place en 2024. Il a, en outre, ouvert la porte à un rôle d'accompagnateur auprès de permis de végétaliser voisins et nous élaborons un projet pour 2024 qui liera deux acteurs phare du quartier Blémont et de Saint-Ouen grâce à la végétalisation de l'espace public qui les entoure.

Partenariat avec Campus Clignancourt

Nous avons entamé cette année un dialogue avec le Campus Clignancourt en vue de co-construire un partenariat durable entre nos deux entités. Nous avons particulièrement échangé avec Florence Brondeau, enseignante-chercheuse à la Sorbonne rattachée à l'Unité de Recherche Médiations - Sciences des liens, science des lieux. Elle est spécialiste de l'agriculture urbaine. Elle a dirigé deux numéros de la revue *Géographie et Cultures* en 2017 :

- “Jardiner et coproduire la Ville, mobilisations citoyennes et stratégies d’acteurs”
- “Cultiver la ville, de la diversité des pratiques et des formes d’appropriation citoyennes”

Florence Brondeau est de surcroît la responsable pédagogique du Master 2 mention « Géographie, aménagement, environnement et développement » (GAED) de la Sorbonne dont le 1er cycle est situé au Campus Clignancourt. Elle enseigne également dans les Master 2 “Environnement, temps, territoires, sociétés” (ETTES) ou encore “Alimentation et cultures alimentaires”.

Nous avons discuté de la possibilité d’accueillir au sein de la Serre des stagiaires de ces formations et notamment dans le cadre d’un processus de concertation avec les habitant.es que nous souhaitons mettre en place en 2024.

Conclusion : Perspectives 2024

L’année 2023 a été primordiale pour l’association des Ami.es de la Serre du Ruisseau. Elle a permis d’élaborer un plan de route qui sera essentiel pour la mise en place du projet dans l’année précédant l’ouverture de la Serre, en concertation avec nos partenaires. Grâce à cette année de transition nous avons pu déterminer précisément les besoins matériels et humains pour préfigurer les activités du nouveau bâtiment. Elle a été une préparation essentielle pour pouvoir donner à la Serre les conditions optimales d’exercice de ses activités à son inauguration. L’année 2024 permettra à l’association de s’inscrire plus encore dans la vie de quartier, avec la mise en œuvre de nouveaux partenariats, de nouveaux outils et notamment le retour revisité du festival Clignancourt Danse sur les Rails à l’automne.

Le projet de construction a lui aussi considérablement avancé en 2023. En clôturant la phase APD, nous avons précisé et détaillé le futur bâtiment. Notre choix s’est porté sur des matériaux durables et isolants pour garantir la performance énergétique de la Serre et l’étude “structure” accompagnée par la MOE a permis d’améliorer l’ossature et l’isolation du bâti. La dernière version du projet donne son plein potentiel à cette pépinière de plants et d’acteurs de la végétalisation urbaine. L’année 2024 a marqué le commencement de la phase suivante, la phase Pro-DCE dont l’aboutissement est la conception du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Elle formalise la dernière version du projet en lots auxquels les entreprises pourront candidater au sein d’une procédure d’Appel d’offres publiques. Le début des travaux pourra ainsi commencer en septembre 2024.

- *Merci pour votre lecture !*

